L'eau'bservatoire

DU SAGE ARGUENON - BAIE DE LA FRESNAYE

ENSEMBLE DIMINUONS L'ÉROSION DES SOLS

Quelques illustrations de l'érosion des sols et de ses conséquences









"l'eutrophisation est engendrée par la présence d'éléments nutritifs en excès et se manifeste par la prolifération d'alques

La protection des sols permet de répondre à l'ensemble des objectifs du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye :

- Assurer la pérennité de la production d'eau potable en quantité et qualité
- Protéger les personnes et les biens contre les inondations
- Améliorer la qualité biologique des cours d'eau
- Lutter contre l'eutrophisation des retenues et du littoral
- Diminuer les quantités de pesticides dans l'eau
- Réduire les contaminations du littoral et particulièrement les contaminations microbiologiques

Le SAGE prévoit de définir les zones prioritaires de lutte contre l'érosion des sols et un programme d'actions sur les bassins versants de l'Arguenon et de la baie de la Fresnaye.



Nitrates en mg/L Isoproturon / AMPA en μg/L Oà50 Oà0,1 50-100 0,1 à 2

supérieur à 10 supérieur à 2

Source : Contrôle officiel du Ministère de la Santé (ARS Pôle Santé – Environnement ; St Brieuc)

PHASE PRÉLIMINAIRE

- Désignation d'une commission communale (adjoint au maire, 2 agriculteurs, 1 représentant de la société civile) par le conseil municipal
- La commission repère les zones potentielles prioritaires sur carte IGN et plan cadastral

PHASE DE PRÉSENTATION AUX ACTEURS

 Restitution collective aux agriculteurs de Corseul par la commission communale, le SAGE, la Chambre d'Agriculture des zones potentielles prioritaires de lutte contre l'érosion

300 hectares présentant un risque potentiel d'érosion, ont été identifiés sur 4100 hectares de superficie totale

PHASE TERRAIN

- Division de la commune en 4 secteurs
- Passage de la commission communale sur chaque secteur, notamment après les épisodes de fortes pluies

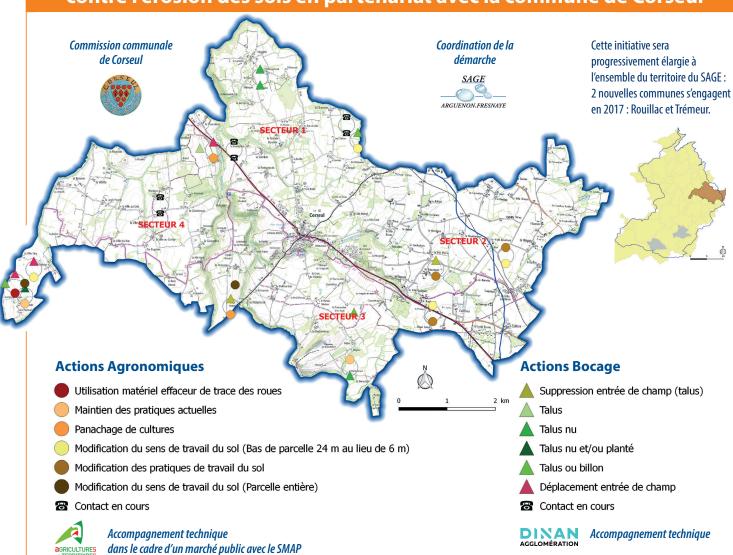
PHASE DE VALIDATION ET ÉMERGENCE D'ACTIONS

• Sur le terrain avec la commission communale : Propositions d'actions par les exploitants pour les zones prioritaires avérées

•

33 projets sont prévus par les agriculteurs : actions agronomiques et actions bocage

Actions proposées par les agriculteurs pour la lutte contre l'érosion des sols en partenariat avec la commune de Corseul



Tirage : 20 000 exemplaires (ensemble des foyers du SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye)

Rédaction-contact : Marie-Christine TOQUET, Julian BRUT Technicien SAGE et Bassin versant

Syndicat Mixte Arguenon-Penthièvre - La Ville Hatte - 22130 pléven, tél : 02 96 84 49 10

Direction de la Publication : Michel RAFFRAY (Président du SMAP), Daniel BARON (Président de la CLE du SAGE)

Conception : Eole Communication - Impression : Imprimerie Morvan-Fouillet

Crédits photos : : Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor, Syndicat du Lac de Jugon, SMAP.

